

## PRIÈRES.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que la somme de *cent dollars* soit payée à M. E. J. Chambers à même le crédit de \$1,000 accordé au comité spécial, chargé par cette Chambre de faire une enquête et de faire rapport, de temps à autre, sur la valeur de la partie du Dominion située au nord de la ligne de partage des eaux de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes-Rocheuses, à l'ouest et à l'est de la baie d'Hudson, comprenant les parties nord des provinces d'Alberta et de Saskatchewan et le territoire Mackenzie, sur l'étendue de ses rivières navigables, lacs et côtes maritimes, et aussi sur les territoires d'Ungava et de Keewatin, en considération de ses services pour la revision et la publication des témoignages pris devant ce comité.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (75) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer".

(*En comité.*)

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (177) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la règle 23f du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (178) intitulé: "Loi autorisant l'octroi de subsides pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la règle 23f du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.